

## **LE DOGME**

### **39. Que signifie trois Personnes réellement distinctes ?**

**Trois Personnes réellement distinctes signifie qu'en Dieu, une Personne n'est pas l'autre, bien qu'elles soient toutes les trois un seul Dieu.**

Même parmi les hommes, les personnes sont réellement distinctes les unes des autres. Pierre, Jacques, Jean, Antoine... sont des individus distincts et séparés les uns des autres, et chacun d'entre eux pense, est conscient et libre, bien que chacun ait la même nature humaine composée d'une âme raisonnable et d'un corps. La nature présente dans les individus humains singuliers est une seule, en tant qu'espèce humaine, et numériquement multiple dans les individus. En revanche, en Dieu, la nature divine est numériquement unique, et les personnes sont numériquement trois, distinctes les unes des autres, de telle sorte que le Père est une personne distincte du Fils et du Saint-Esprit et que chacune des deux est distincte, mais non séparée, des autres. La nature est unique, les personnes sont réellement distinctes, et toutes les trois sont un seul Dieu, unique en sa nature et trine en ses personnes.

**RÉFLEXION** : Nous gardons comme le trésor le plus précieux et accroissons continuellement la grâce divine qui nous élève à participer de la nature et de la vie des trois Personnes divines.

**EXEMPLES** : 1. Lors de l'Annonciation à la très sainte Vierge, l'archange Gabriel révèle le mystère de la Trinité en parlant du Père, du Fils et de l'Esprit comme de personnes distinctes. Le Père est le Très-Haut, le Fils descendra dans le sein de Marie et se fera homme, l'Esprit-Saint, par sa toute-puissance, opérera le prodige de l'Incarnation, en rendant mère la très sainte Vierge Marie tout en la gardant vierge (voir Lc 1, 26-39).

2. Au baptême de Jésus également, les trois Personnes divines se manifestent : le Père fait entendre sa voix, le Fils est présent personnellement dans le Christ, l'Esprit-Saint descend sous forme de colombe (voir Mt 2, 16-17).



Jours	Fêtes	Offices	
Dimanche 20	6 <sup>ème</sup> dimanche après la Pentecôte		
Lundi 21	S <sup>t</sup> Laurent de Brinde <i>Mém. de s<sup>te</sup> Praxède</i>	07h15 : Messe au prieuré 11h15 : Messe au prieuré	A S
Mardi 22	S <sup>te</sup> Marie-Madeleine	07h15 : Messe au prieuré 11h15 : Messe au prieuré	C S
Mercredi 23	S <sup>t</sup> Apollinaire <i>Mém. de s<sup>t</sup> Liboire</i>	07h15 : Messe au prieuré 11h15 : Messe au prieuré	J C
Jeudi 24	Férie <i>Mém. de s<sup>te</sup> Christine</i>	07h15 : Messe au prieuré 18h30 : Messe au prieuré 19h10 : Office du Rosaire - Salut du Saint-Sacrement	S A
Vendredi 25	S <sup>t</sup> Jacques le Majeur <i>Mém. de s<sup>t</sup> Christophe</i>	07h15 : Messe au prieuré 18h30 : Messe au prieuré	A S
Samedi 26	S <sup>te</sup> Anne	07h15 : Messe au prieuré 10h30 : Confessions au prieuré 11h15 : Messe au prieuré	A A S
Dimanche 27	7 <sup>ème</sup> dimanche après la Pentecôte	<u>Église de Jouy-Mauv.</u> Confessions : 08h00 Messe chantée : 08h30 C	<u>Au prieuré Saint-Jean</u> Confessions : 10h00 Messe basse : 10h30 A

### Annonces complémentaires

– **Vente de vins** au profit du prieuré Saint-Jean - vins biologiques - Château Gairoird:

- Cuvée Rouge Château 2023 : 10 € la bouteille.
- Cuvée Rosé Château 2023 : 11 € la bouteille.

#### Dates à retenir

- **Indulgence de la Portioncule** Possibilité de gagner une indulgence plénière applicable à soi-même ou aux âmes du purgatoire. Le 1<sup>er</sup> (à partir de midi) et le 2 août, en visitant une église et en récitant 1 Pater et 1 Credo, avec les conditions habituelles  
Conditions habituelles pour obtenir une indulgence plénière : 1 - Confession (dans les 8 jours avant ou après), 2 - Communion le jour même, 3 - Prières de son choix aux intentions légitimes du Souverain Pontife, 4 - Détachement de toute affection à tout péché même véniel.
- Les 19, 20 et 21 août prochains, **pèlerinage du jubilé à Rome**. Des tracts sont à votre disposition. Tous les participants, même s'ils font partie d'un voyage organisé, doivent s'inscrire sur le site « *Pèlerinages de Tradition* ». C'est une obligation exigée par les autorités italiennes. Un bivouac permet d'accueillir les pèlerins pour un prix modique.
- Le samedi 27 septembre, **Pèlerinage au Mont-Saint-Michel**. Rendez-vous à l'église de Genêts à 10h30, messe à 11h00. Renseignements au prieuré de Gavrus – 02.31.08.03.85 – 14p.gavrus@fsspx.fr
- Le samedi 10 octobre, **Pèlerinage à Lisieux**. Messe à 10h30 à Hermival-les-Vaux. Renseignements au prieuré de Gavrus – 02.31.08.03.85 – 14p.gavrus@fsspx.fr

– **Profitons des vacances** pour la sanctification de nos âmes, par une bonne retraite spirituelle ; mais aussi pour notre formation intellectuelle.

– **"Aidez les bénédictines de Perdechat à construire leur monastère"** Les bénédictines du Monastère Notre-Dame-de-Toute-Confiance, 1, château de Perdechat, 63330 VIRLET, se trouvent dans une grande nécessité financière. Leurs finances sont au plus bas, avec de grosses factures à payer pour leurs travaux. Il leur faudrait 100 000€ pour début juillet ! Les bénédictines vous remercient de votre générosité et prient pour vous et vos familles. Sr Claire, prieure

*Les bénédictines peuvent émettre des reçus pour la déduction fiscale si le donateur en fait la demande et donne ses coordonnées.*

Les chèques sont à l'ordre de : NDTC

Voici leurs coordonnées bancaires en cas de virement :

#### Notre-Dame-de-Toute-Confiance

Compte CCM Commentry 18 place du 14 juillet 03600 Commentry

IBAN : FR76 1027 8116 3500 0202 8560 267

BIC : CMCIFR2A

Numéro 10 278-11 635-000 20 285 602-67

– **Téléphone, SMS et courriel** de M. l'abbé Jaquemet : 09.86.43.58.68 – <78p.manteslajolie@fsspx.fr>